

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE)

**CONSEIL INTERCOMMUNAL EXTRAORDINAIRE DU 29.06.2022**

Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF)  
sur le préavis 04/2022 relatif à une demande de budget complémentaire de  
CHF 119'000 TTC destiné à l'adaptation des heures d'intendance pour les  
structures UAPE et Nurseries-Garderie de l'Accueil de jour

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 14 juin 2022 en présence de M. Scott Adams (président du CODIR), M. Cédric Marzer (membre du CODIR en charge de l'Accueil de jour) et M. Philippe Depierre (membre du CODIR en charge de l'Accueil du jour). Nous les remercions pour leurs explications détaillées et leurs réponses à nos questions.

Au vu du nombre d'enfants croissants inscrits dans les UAPE (aussi bien pour l'accueil avant et après l'école que la cantine), les équipes éducatives consacrent la majeure partie de leur temps pour de l'intendance (repas, nettoyages, rangements, etc.), ce qui les empêche de mener à bien leur mission pédagogique et éducative. L'OAJE (l'Office de l'accueil de jour des enfants) demande à l'AISGE de remédier à la situation. L'augmentation des taux de travail des équipes éducatives actuellement en place ou le recrutement d'éducateurs supplémentaires permettra à l'AISGE de maintenir des conditions de travail optimales et un cadre sain dans ses structures pour ses employés.

Les coûts engendrés par le renforcement des heures d'intendance des équipes éducatives ne modifieront pas la clé de répartition des coûts. Le CODIR précise cependant que les rétrocessions faites aux parents pourraient être moins élevées les années à venir.

Précisons encore que l'AISGE a les ressources financières pour absorber le budget complémentaire de CHF 119'000 et que ce dernier comprend non seulement les salaires, mais aussi les charges sociales et les frais de recrutement.

## Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le préavis 04-2022 tel que présenté.

Givrins, le 19 juin 2022

La commission de gestion et finances :

Gabriel Galibourg, président



Nina Darricau



Yann Muffat

Martin Schlaepfer

Evelyne Vogel

